

PATRONAT : La CGPME choisit Dijon pour son nouveau siège régional

Dans le cadre de la fusion entre la Bourgogne et la Franche-Comté, la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a choisi d'établir son siège à Dijon, capitale de la nouvelle [REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE](#). Benoît Willot, président de la [CGPME COTE D'OR](#) (T : 03.80.68.49.99), a été élu président de la grande région, avec des vice-présidents et des administrateurs issus de chacun des huit départements. A l'échelle de la Bourgogne Franche-Comté, le syndicat rassemble 2.000 adhérents.